



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 mai 2015

DÉLIBÉRATION

N° 75 - 28.05.2015

En exercice ...26
Présents.....21
Votants.....25
Abstention0

TOURISME & ECONOMIE

6. ECONOMIE

Adhésion à Initiative Charente-Maritime

L'AN DEUX MILLE QUINZE,
Le 28 mai,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 21 mai 2015, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,
La Flotte : M. Léon GENDRE, Mme Isabelle MASON-TIVENIN,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET,
St. Clément des Baleines : M. Gilles DUVAL,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Yann MAITRE,
St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

M. Jean-Paul HERAUDEAU, M. Didier BOUYER (donne pouvoir à M. Patrice RAFFARIN), M. Jean-Jacques BLANC (donne pouvoir à M. Gilles DUVAL), Mme Isabelle RONTÉ (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON), M. Francis VILLEDIEU (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET).

Secrétaire de séance : Mme Marie-Noëlle BINET.

AR PREFECTURE

017-241700459-20150528-D201575-DE
Reçu le 03/06/2015

* * * * *



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 mai 2015

DÉLIBÉRATION

N° 75 - 28.05.2015

En exercice ...26
Présents.....21
Votants.....25
Abstention0

**TOURISME & ECONOMIE
6. ECONOMIE**

Adhésion à Initiative Charente-Maritime

Initiative Charente-Maritime est une plateforme adhérente au Réseau Initiative France, 1^{er} réseau de financement des entreprises, qui accompagne et soutient les porteurs de projet souhaitant créer, reprendre ou développer une entreprise sur le Département de la Charente-Maritime.

Ainsi, Initiative Charente-Maritime peut accorder des prêts d'honneur sans intérêts ni garantie, remboursables en moyenne sur 5 ans, d'un montant pouvant aller jusqu'à 40 000€. Le prêt d'honneur a pour objet de renforcer les fonds propres insuffisants des porteurs de projet afin de faciliter l'accès à un financement bancaire complémentaire.

Au-delà du soutien financier, Initiative Charente-Maritime accompagne les chefs d'entreprise dans le développement de leur activité. Cet accompagnement prend la forme d'un suivi technique, d'un parrainage, d'une mise en relation avec un réseau d'experts.

Le fonds du Prêt d'honneur est abondé par les cotisations des particuliers, entreprises, banques, organismes consulaires, institutions professionnelles, organisations et clubs d'entreprises, collectivités territoriales, qui souhaitent adhérer à Initiative Charente-Maritime.

En devenant adhérent à Initiative Charente-Maritime, la Communauté de Communes :

- soutient les créateurs, repreneurs ou chefs d'entreprise avec pour objectif le maintien de l'emploi,
- devient partenaire de proximité pour le dispositif,
- est représentée par un membre titulaire et un membre suppléant.

Pour les collectivités territoriales, l'adhésion donne lieu à une cotisation annuelle, établie selon la strate de population. Ainsi, pour la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, la cotisation s'élève à 2 500 €.

Lors de la réunion du 30 avril 2015, les membres de la Commission Tourisme, Economie et Promotion des produits du terroir ont proposé la représentation de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré au sein d'Initiative Charente-Maritime, par Monsieur Jean-Louis OLIVIER, Vice-président en charge de l'Economie, membre titulaire, et par Madame Marlyse PALITO, élue de la commune du Bois-Plage en Ré, accueillant le plus grand nombre d'entreprises artisanales, membre suppléant.

AR PREFECTURE

017-241700459-20150528-D201575-DE
Regu le 03/06/2015



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 28 mai 2015

DÉLIBÉRATION

N° 75 - 28.05.2015

En exercice ...26
Présents.....21
Votants.....25
Abstention0

TOURISME & ECONOMIE
6. ECONOMIE

Adhésion à Initiative Charente-Maritime

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de se prononcer favorablement sur :

- l'adhésion de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré à Initiative Charente-Maritime,
- le paiement de la cotisation annuelle pour l'année 2015, s'élevant à 2 500 €, inscrit au Budget Principal 2015,
- la représentation de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré au sein d'Initiative Charente-Maritime par un membre titulaire, Monsieur Jean-Louis OLIVIER, Vice-président en charge de l'Economie et par un membre suppléant, Madame Marlyse PALITO, Déléguée Communautaire.



TELETRANSMIS AU CONTROLE
DE LEGALITE

Sous le N° 017 - 241700459 -- 2015 0528 -
D 201575 - DE

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : 03/06/2015

Affichée le :
Le Président

4 juin 2015

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai
de 2 mois à compter de la présente notification.

AR PREFECTURE

017-241700459-20150528-D201575-DE
Reçu le 03/06/2015